

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
5 octobre 2022

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum

Geneviève Gauthier, vice-présidente du conseil d'établissement (référé à CÉ pour la suite), procède à l'ouverture de la réunion à 18h46. Le quorum est constaté.

Présences

Guillaume Donval, parent
Maud Doualan, parent
Myriam Dutra, parent
Geneviève Gauthier, parent
Annick Giguère, parent
Ysabel Rodriguez, parent
Shanon Pasquier, parent

Isabelle Gareau, professeure
Roxanne Lincourt, directrice
François Loiselle, professeur
Maude Pelletier, professeure
Marie-Denise Moïse, technicienne au service de garde
M. Hans (observateur)

La réunion est tenue en présentiel.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

À la lecture de l'ordre du jour (annexe A), les modifications suivantes sont apportées :

- Point 10.4 Plan de lutte déplacé dans la section 12. Consultation
- Ajout du sujet « Fondation » dans Varia

À la suite des modifications ci-haut mentionnées, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 juin 2022

La direction a transmis le procès-verbal du 13 juin 2021 par courriel à l'ensemble des membres du CÉ le 29 septembre dernier. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Règles de régie interne

Présentation des rôles et responsabilités par R. Lincourt pour les nouveaux membres du CÉ.

5. Déclaration de conflit d'intérêt

Certains membres n'ont toujours pas complété les formulaires, les personnes concernées ont été avisées.

6. Nouvelle gouvernance Formation obligatoire [Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

R. Lincourt demande à ce que chacun des nouveaux membres suivent cette formation.

7. Guide P20

Une attention particulière sera portée sur la page 20 du guide.

8. Élection des postes de Président, Vice-Président et Secrétaire

Les nominations ont été faites et approuvées par courriel avant la séance du 5 octobre. Sont élus :

- David Williams, Président
- Geneviève Gauthier, Vice-Présidente
- Maud Doualan, Secrétaire

9. Période de questions réservée au public

A. Giguère demande quelle est la procédure en cas d'incident.

L'équipe-école mentionne qu'un mémo est mis dans l'agenda de l'enfant et que pour une blessure au haut du corps; une déclaration d'accident est faite. Pour une blessure à la tête, le parent est contacté par téléphone.

10. Conseil d'établissement

10.1. Agenda opérationnel (calendrier, comités de travail)

On propose une (1) rencontre par mois en présentiel ou virtuel. Les jeudis semblent être une bonne option. R. Lincourt enverra un calendrier avec une proposition. Pour les comités de travail, rien ne justifie pour l'instant la création de comités.

10.2. Budgets de fonctionnement (CÉ, perfectionnement)

Deux (2) budgets de 400\$ sont disponibles. Le premier est un budget de fonctionnement, c'est-à-dire pour l'achat d'items pour les rencontres du CÉ. Le deuxième budget est un budget de perfectionnement et sert entre autres à proposer des conférences aux parents ou l'achat de livres. Ces deux budgets peuvent être retournés à l'école par résolution du CÉ.

Notez que le budget de fonctionnement pour l'année courante a été mis à 0\$ pour absorber la dépense reliée au cadeau de départ de l'ancienne directrice.

10.3. Projet éducatif : Évaluation

Ceci sera un point discuté à toutes les rencontres du CÉ. L'école Judith-Jasmin (référé à JJ pour la suite) travaillait à "rehausser le niveau des compétences en littératie" depuis les cinq (5) dernières années. L'école analyse actuellement les données (ex. bulletins des élèves) afin de choisir les orientations du nouveau projet pour les cinq prochaines années.

10.4. Plan de lutte (item déplacé)

10.5. Dates de rencontres à venir

Les rencontres du CÉ auront lieu les 1^{er} jeudis du mois sauf pour novembre due à l'activité Écoles enracinées du 2 novembre. Un sondage sera soumis par la direction.

11. Service de garde

11.1. Infos de début d'année

Le nombre d'enfants n'a pas augmenté par rapport à l'an dernier. Il y a actuellement 6 groupes au service de garde dont 5 groupes qui ont une éducatrice stable. À cause des coûts, il n'y aura pas de sorties à l'extérieur de l'école lors des journées pédagogiques; mais une programmation d'activités parascolaires offertes sur l'heure du lunch sera disponible sous peu. Les parents pourront inscrire leurs enfants et acquitter les frais directement avec le fournisseur.

11.2. Nouvelle tarification (Adoption)

Suite à une décision ministérielle et pour uniformiser avec les autres services de garde du centre de services scolaires, les tarifs pour le service de garde à JJ seront modifiés. La date d'entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} novembre et les parents seront avisés prochainement par lettre.

Y. Rodriguez propose l'adoption de la nouvelle tarification et M. Dutra seconde.

11.3. Règlementation (Adoption)

La règlementation actuelle et disponible sur *padlet* reste en vigueur.

Y. Rodriguez propose l'adoption de la règlementation et G. Gauthier seconde.

12. Consultation

12.1. PTRDI

L'analyse de l'utilisation de la bâtisse conserve actuellement les classes modulaires. Un retrait de ces modules obligerait JJ à refaire la cour d'école. Le PTRDI 2023-2026 est approuvé à l'unanimité, mais une question a tout de même été ajoutée dans le formulaire au sujet des classes modulaires et du moment auquel elles pourraient être retirées.

12.2. Prendre connaissance de l'acte d'établissement

L'acte d'établissement 2022-2023 approuvé à l'unanimité.

12.3. Formulaire de consultation à remplir FORMS

Formulaire complété.

13. Approbation/Adoption

13.1. Plan de lutte

L'équipe-école travaille sur le prochain plan de lutte et celui-ci sera déposé avant Noël. Il est suggéré par un membre parent que le nouveau plan de lutte inclus un volet permettant aux enfants de développer leur pouvoir d'agir afin qu'ils soient à l'aise de parler quand ils vivent de l'intimidation. Un volet sur le consentement et les violences sexuelles serait aussi à considérer.

La direction mentionne que le plan de lutte se rattache à la loi 56 et ses dispositions sur la violence et l'intimidation. Il faut considérer aussi dans une démarche différente le protocole-école (encadrement, valeurs-écoles, éducation dans les relations sociales, etc.) Finalement le cours d'éducation à la sexualité qui se donne au primaire, régi par un programme ministériel, voit à différentes échelles et selon l'âge des enfants le volet consentement.

M. Dutra quitte la séance à 20h20

G. Gauthier propose l'adoption du plan de lutte et Y. Rodriguez seconde.

13.2. Sortie éducatives ponctuelles (Approuve) : Camp Bruchésie 3^e cycle

R. Lincourt demande au CÉ s'il veut approuver des sorties ponctuelles au Camp Bruchésie à St-Hyppolite. Ces sorties d'une journée dépasseront un peu sur les heures scolaires normales.

Approuvé par le CÉ à l'unanimité

13.3. Sorties éducatives récurrentes (Approuve) : Club de course 6^e année les lundis 16h10 à 16h25

Proposition de mettre en place un Club de course pour les 6^e année les lundis après l'école de 16h10 à 16h25. Les inscriptions se feront sur base volontaire et cette activité est gratuite. Places disponibles pour 20 élèves.

Approuvé par le CÉ à l'unanimité

13.4. Utilisation des locaux (approuvé) : Jeunesse Loyola

Les classes modulaires sont utilisées par Jeunesse Loyola après l'école.

Approuvé par le CÉ à l'unanimité

13.5. Budget (Adopte)

Un budget sommaire est présenté au CÉ et R. Lincourt fait un survol des fonds disponibles. Une analyse plus approfondie sera présentée au CÉ à la prochaine rencontre.

14. Information

14.1. Aide aux devoirs

Du tutorat est déjà en place à JJ dans lequel des élèves du 3^e cycle aident des élèves du 1^{er} cycle dans les classes. Il y a une intention d'offrir de l'aide aux devoirs au service de garde à partir de 16h45. Les éducateurs au SG devront proposer des programmes éducatifs.

14.2. Anglais intensif

Portes ouvertes pour le programme d'anglais intensif le 27 octobre prochain. La formule 2 semaines-2 semaines sera présentée. Pour 2023, les cours «éthique et religion» et «sciences» serviront de bases de discussions aux enseignants d'anglais.

14.3. Besoins de financement CÉ

Le Fonds 4 est le Fonds du CÉ. C'est le seul fonds qui reste dans les coffres de l'école et qui peut être transféré au Fonds 9 par résolution du CÉ. Solde actuel de 49K dont 15K est gelé pour la rénovation de la cour d'école. Les autres écoles gèlent en moyenne 20K pour leur cour d'école.

Proposition de R. Lincourt de mettre un 10K supplémentaire de côté pour mener la portion de la cour d'école à 25K. Le détail d'un calcul plus approfondi sera fourni au CÉ à la prochaine rencontre afin de voir quelle somme récurrente est nécessaire pour l'année.

14.4. Activités de financement

Pour les activités de financement qui impliquent des tierces parties, les parents ont le droit de payer directement les fournisseurs ex. recettes en pots. Par contre, l'école a besoin du contrat de l'entreprise et de l'information sur le pourcentage % qui sera remis à l'école.

Plusieurs projets de levées de fonds sont récurrents à JJ et Chantal Bélanger est la personne qui joue le rôle de pivot avec les parents et qui fournit les informations nécessaires au CÉ pour la prise de décision.

Renouvellement de la vente de paniers de légumes : Écoles enracinées. Ce projet de financement vise à encourager la saine alimentation et les producteurs locaux. Distribution des légumes le 2 novembre prochain. Besoin de 8 parents bénévoles pour la distribution des paniers entre 16h et 18h. Shanon Pasquier, Maud Doualan, Geneviève Gauthier et Ysabel Rodriguez seront disponibles à partir de 15h

Pizza du vendredi tous les mois. Les frais pourraient être chargés directement dans GPI et apparaîtraient dans l'état de compte des élèves ce qui faciliterait la logistique des paiements. R. Lincourt reviendra au CÉ avec plus d'informations à ce sujet.

15. Délégué au comité de parent (rapport)

La rencontre prévue le 5 octobre pour discuter du poste *Protecteur de l'élève* a été reportée par manque de candidatures à analyser.

16. Comité de travail

a. OPP

Le contact pour S. Pasquier pour la recherche de bénévoles pour les différentes activités ex. bibliothèque sera C. Bélanger.

17. Varia

Le sujet de la création d'une fondation pour JJ est mis sur la glace complètement pour l'instant. Le service juridique fait actuellement des recherches afin de mieux comprendre quelle est la position du centre de services scolaires sur le sujet. Il est important de noter qu'une fondation est une entité à part et qu'elle devrait avoir son propre CA sur lequel la direction de l'école devrait aussi siéger.

S'il y a un besoin d'émettre des reçus d'impôt pour un donateur, il serait recommandé de faire transiger le don via la Fondation des élèves de Montréal qui existe déjà.

18. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21h27



Geneviève Gauthier, Vice-présidente



Roxanne Lincourt, directrice

École Judith-Jasmin

Conseil d'établissement

ORDRE DU JOUR de la 1^{re} séance

Montréal, le 5 octobre 2022 | 18 h 30

1. Ouverture de la séance (prise des présences et vérification du quorum) 18 h 30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin 2020 18 h 40
4. Règles de régie interne
- 4.1 Rôles du président, vice-président et substituts (PP)
5. Déclaration de conflit d'intérêts (signatures du formulaire)
6. Nouvelle gouvernance Formation obligatoire [Capsule \(visionnement\)](#)
7. Guide P.20

8. Élection des postes de Président, vice-président et secrétaire

9. Période réservée au public

10. Conseil d'établissement 19 h 15
- 10.1. Agenda opérationnel (calendrier, comités de travail)
- 10.2. Budgets de fonctionnement (CÉ, perfectionnement)
- 10.3. [Projet éducatif; Évaluation](#)
- 10.4. Plan de lutte
- 10.5. Dates de rencontres à venir.

11. Service de garde 19 h 30
- 11.1. Infos de début d'année
- 11.2. Nouvelle tarification (Adoption)
- 11.3. Réglementation (Adoption)

12. Consultation
- 12.1 PTRDI
<https://csdmsos.maps.arcgis.com/apps/MapSeries/index.html?appid=62612d3d21b14e7a96d084100366fd46>
- 12.2 Prendre connaissance de l'acte d'établissement
- 12.3 Formulaire de consultation à remplir FORMS

13. Approbation/Adoption 19 h 45
- 13.1 Sorties éducatives ponctuelles (Approuve): Camp Bruchésie 3^e cycle
- 13.2 Sorties éducatives récurrentes (Approuve) : club de course 6^e année les lundis 16 :10 à 16 :25

13.5 Utilisation des locaux (Approuve); jeunesse Loyola

13.6 Budget (Adopte)

14. Information	20 h 30
14.1 Aide aux devoirs	
14.2 Anglais intensif	
14.3 Besoins financement CÉ	
14.4 Activités de financement	
15. Délégué au comité de parent (rapport)	21 h 00
16. Comités de travail	21 h 05
a. OPP	
17. Varia	
18. Levée de l'assemblée	21 h 30